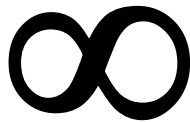


POLITIQUE
de la
Fédération de natation du Québec



**«Politique de confidentialité, d'accès à l'information
et protection des renseignements personnels»**

Politique de confidentialité, d'accès à l'information et protection des renseignements personnels

La Fédération de natation du Québec ayant opté pour un mode de gestion fondé sur un ensemble de politiques, il apparaît nécessaire de se doter d'une Politique de confidentialité, d'accès à l'information et protection des renseignements personnels afin de se conformer aux prescriptions des lois en vigueur.

BUT :

S'assurer que chacun des membres de la Fédération de natation du Québec soient conformes aux règles sur la confidentialité, l'accès à l'information et la protection des renseignements personnels pour ses propres besoins et ceux de Maîtres Nageurs Canada et Swimming/Natation Canada.

CONFIDENTIALITÉ

La Fédération de Natation du Québec (FNQ), Maîtres Nageurs Canada (MNC) et Swimming/Natation Canada (SNC) doivent respecter la Loi de la protection de l'information personnelle et des documents électroniques en ce qui concerne la collecte, l'utilisation et la diffusion de l'information personnelle. L'objectif de cette politique est de gérer la collecte, l'utilisation et la diffusion de l'information personnelle d'une manière qui reconnaît les droits à la confidentialité des personnes en ce qui concerne leur information personnelle et les besoins de la FNQ, de MNC et de SNC ; et de recueillir, utiliser ou diffuser l'information personnelle.

Cette information est recueillie aux fins de:

- a) assurer que nos athlètes s'entraînent et font de la compétition dans un environnement d'âge approprié;
- b) établir l'éligibilité des athlètes pour la sélection dans des équipes de natation;
- c) établir des dossiers médicaux pertinents et une banque de données des performances pour aider les entraîneurs à prendre des décisions dans un environnement de compétition ou d'entraînement d'une équipe régionale, provinciale ou nationale;
- d) faire des rapports non identifiant, des statistiques démographiques de participation pour des bailleurs de fonds, des commanditaires et d'autres tierces parties autorisées;
- e) publier les noms, les genres, les âges, les affiliations de clubs des athlètes dans les sites Internet de la FNQ, de MNC et de SNC ou dans des résultats, des communiqués de presse et des rapports de classement; et
- f) établir des contacts directs avec les membres, les bénévoles et les employés tels que nécessaire pour la gestion de l'organisation.

L'information personnelle est conservée par la FNQ, MNC et SNC pour la durée de la participation d'un membre à des programmes nationaux ou provinciaux. À la fin de chaque saison de compétition (31 août), l'information est archivée et n'est réactivée que pour les membres qui se réinscrivent à la FNQ, MNC et SNC. Toute l'information non actuelle permettant une identification (six (6) ans et plus) est complètement purgée des banques de données de la FNQ, MNC et de SNC. L'information ne permettant pas l'identification est conservée à des fins démographiques, statistiques et d'analyse de performances. Des listes imprimées sont conservées aux bureaux provincial et national pour une période d'au plus deux ans, après quoi elles sont détruites.

ACCÈS À L'INFORMATION

La FNQ et SNC demandent le consentement de ses membres pour recueillir et utiliser l'information personnelle, principalement à des fins d'inscription et de suivi des performances. L'information personnelle doit inclure le courriel du membre, le prénom, le nom, l'adresse complète, le numéro de téléphone, la date de naissance, le sexe, la descendance aborigène (lorsque nécessaire), l'affiliation passée à un club de natation reconnu par la FNQ, la catégorie de nageur avec un handicap et la classification reçue (lorsque nécessaire), les conditions médicales à surveiller et pour terminer, les coordonnées des parents du nageur en cas d'urgence. L'information personnelle d'inscription et de suivi des performances est inscrite électroniquement dans une banque de données nationale de SNC qui vise à conserver la précision, la sécurité et l'accès limité aux registraires des clubs de natation, aux provinces respectives ainsi qu'au bureau national de SNC. Des listes imprimées sont aussi conservées dans un endroit à accès limité aux bureaux de la FNQ et de SNC.

La banque de données d'inscription a été conçue par Clevernet Solutions Inc. et SNC. Elle est mise à jour par Clevernet Solutions Inc. et est garantie sécuritaire. L'information personnelle n'est pas accessible d'aucune manière pour le public en général. Chaque registraire de club a accès à la banque de données uniquement en ce qui concerne les membres de son propre club. Chaque province a accès à la base de données par l'entremise de son registraire provincial uniquement en ce qui concerne ses propres membres. SNC, en tant qu'organisation nationale, peut accéder à l'information personnelle de tous ses membres inscrits, de même que MNC pour tous les maîtres nageurs inscrits. L'accès du personnel de SNC et de MNC est limité au registraire de chaque organisation. L'information est rendue disponible aux employés de MNC et SNC uniquement en fonction des objectifs indiqués ci-dessus.

La banque de données des performances est conçue et conservée à jour par Clevernet Solutions Inc. et a été garantie aussi sécuritaire. L'information personnelle n'est pas accessible d'aucune manière pour le public en général. L'accès est réservé aux parents, aux clubs, et aux fédérations et aux organismes nationaux et uniquement à des fins reliées à l'entraînement et aux performances.

La Fédération de natation du Québec est une filiale de SNC à des fins de rapports selon cette politique. Puisque la FNQ a un lien plus direct avec ses membres, la FNQ doit obtenir le consentement de ses membres pour recueillir et remettre à SNC l'information personnelle uniquement aux fins indiquées ci-dessus.

Chaque club doit remettre à la FNQ une déclaration écrite que l'information reçue a été diffusée à ses membres avec le consentement pour les objectifs de la FNQ et de SNC. La FNQ doit également remettre à SNC une déclaration écrite que cette politique a été diffusée avec le consentement pour les objectifs de SNC.

Le retrait du consentement pour l'utilisation de l'information personnelle doit être envoyé par écrit à la FNQ.

VISITE SUR LE SITE INTERNET

Les visiteurs de tous sites Web de la *Fédération de natation du Québec* ne sont pas tenus de révéler leurs coordonnées personnelles identifiables. Ces renseignements ne peuvent être transmis passivement par des moyens électroniques.

Le serveur Web ne recueille pas les renseignements des visiteurs sous forme d'adresse de domaine ou de protocole Internet (IP) mais recueille des renseignements concernant les pages qui ont été consultées. Cette information est à usage interne uniquement et sous forme agrégée, afin de mieux servir les visiteurs du site en nous aidant à :

Améliorer le site

Diagnostiquer tout problème technique

Améliorer le contenu du site

Après les avoir utilisés, les renseignements ne sont pas conservés, mais au contraire, détruits selon une méthode sécuritaire.

La *Fédération de natation du Québec* utilise la technologie des mouchards électroniques ou « *cookies* ». Les mouchards électroniques donnent des informations au serveur de la *Fédération de natation du Québec* et s'effacent dès que vous sortez du navigateur Web ou que vous éteignez votre ordinateur.

Si vous avez des questions au sujet de l'accès à vos renseignements personnels, le mode de collecte, d'utilisation, de gestion ou de divulgation des renseignements personnels ou de la présente politique, veuillez communiquer avec votre club de natation ou avec le personnel de la Fédération de Natation du Québec.

Cette politique est entrée en vigueur le 12 juin 2004. La *Fédération de natation du Québec* procédera périodiquement à une mise à jour et à une révision de ses pratiques relatives à la protection de la vie privée.

Politique de confidentialité, d'accès à l'information et protection des renseignements personnels

FORMULAIRE DE CONSENTEMENT

**Veillez lire soigneusement, remplir et signer ce formulaire.
Un parent ou un tuteur légal doit signer pour les nageurs qui ont moins de 18 ans.**

Nom du club de natation : _____ (le «club»)

Nom complet du nageur: _____ (le «nageur»)

Numéro d'inscription de Swimming Natation Canada : _____ (numéro à 9 chiffres)

Tous les nageurs ou leur parent ou tuteur légal doivent signer une copie de ce formulaire.

Je consens par la présente à la collecte et à l'utilisation de mon information personnelle telles que décrites ci-dessus.

Ce formulaire sera conservé avec les dossiers du club mentionné ci-dessus jusqu'à ce que le consentement soit retiré ou que l'individu ou la famille cesse d'être un membre de la Fédération de natation du Québec. En cas de transfert vers un autre club de la province, un nouveau formulaire de consentement devra être complété et conservé dans les dossiers de ce nouveau club. Les individus « indépendants/unattached » doivent compléter et envoyer ce formulaire de consentement directement à la Fédération de natation du Québec.

Signature du nageur (si 18 ou plus)

Date

ou

Signature du parent ou tuteur (si 17 et moins)

Date

et

Nom en lettres moulées et lien avec le nageur (si signé par le tuteur)

Téléphone (jour) (____) _____ Téléphone (soir) (____) _____

Adresse électronique : _____

La Loi fédérale sur la *Protection de l'information personnelle et les documents électroniques* et les lois provinciales exigent que le consentement soit obtenu avant la collecte et l'utilisation de toute information personnelle.

L'information personnelle que vous transmettez pour cette inscription sera utilisée à des fins raisonnablement associées aux activités de natation dirigées par le club. Ces fins incluent l'inscription nationale, provinciale et à des compétitions, la couverture d'assurance, la participation à l'entraînement et à des compétitions et la diffusion des résultats des compétitions. Certaines de ces informations seront transmises à Swimming/Natation Canada (SNC), Maîtres Nageurs Canada (MNC) et à la Fédération de natation du Québec, à des fins incluant l'inscription et la couverture d'assurance et :

- a) de s'assurer que les nageurs s'entraînent et font de la compétition dans un environnement d'âge approprié;
- b) d'établir l'éligibilité de l'athlète pour la sélection dans des équipes de natation;
- c) d'établir des dossiers médicaux pertinents;
- d) de rapporter des statistiques ne permettant pas l'identification, la démographie et de participation pour des bailleurs de fonds, des commanditaires et d'autres tierces parties autorisées;
- e) de diffuser les noms des athlètes, les genres, les âges, les affiliations à des clubs dans des sites Internet ou des résultats, des communiqués de presse et des rapports de classement; et
- f) d'établir un contact direct avec les nageurs par voie de lettre, courriel et téléphone tel que nécessaire pour la gestion du club, de la FNQ, MNC et SNC.

De l'information personnelle supplémentaire peut être recueillie de temps à autre. Le consentement pour l'utilisation de cette information personnelle peut être induite lorsque son utilisation est évidente et qu'elle a été volontairement donnée.

Le texte complet sur la «Politique de confidentialité, d'accès à l'information et protection des renseignements personnels» est disponible à : <http://www.fnq.qc.ca>, dans la section des politiques.

Si un nageur veut consulter son information personnelle détenue par le club, la FNQ, MNC ou SNC, il doit en faire la demande à l'organisation appropriée selon la politique de cette organisation. De plus, le nageur peut retirer son consentement pour l'utilisation de son information personnelle selon la politique. Un tel retrait, toutefois, peut provoquer l'annulation de son statut de membre et la suspension de ses activités avec le club, la FNQ, MNC et SNC.